



Numéro de l'acte	2017-56-FINKL
Nature de l'acte	Délibération
Matière de l'acte	

CONSEIL MUNICIPAL DU 11 AVRIL 2017

QUESTION N°2017-56

AFFAIRES SCOLAIRES : Classe découverte et séjour éducatif - Ecole Primaire Jules Ferry
-Participation Communale.

RAPPORTEUR : Madame Laurence LOTTERIE

Par délibération n°2012-104 du 02 Juillet 2012, le Conseil Municipal a décidé d'allouer une participation de 90 € par participant pour une classe de neige ou un séjour linguistique. Le montant de la participation pour une classe découverte s'élève à 55 € par participant.

L'Ecole Primaire Haut-Arques a présenté son projet de séjour à en Italie, qui aura lieu du 03 au 07 avril 2017 et qui concerne 37 élèves et 9 adultes accompagnateurs. Ce séjour, d'un budget prévisionnel de 17 020 € est financé à hauteur de 12 880 € par l'association de l'école et l'association de parents d'élèves, par les familles à hauteur de 180 € /enfant et par les accompagnateurs à hauteur de 200 €/personne. Le montant de la subvention communale pour ce séjour s'élève à 4 140 €.

Par délibération n°2017-05 en date du 13 mars 2017, cette subvention d'un montant de 4 140 € a été octroyée par anticipation, et ce afin de permettre le bon déroulement du séjour en Italie.

L'Ecole a présenté un second projet de classe découverte à Strasbourg, qui aura lieu en mai 2017 et qui concerne 21 élèves et 5 adultes accompagnateurs. Ce séjour, d'un budget prévisionnel de 10 450 € est financé à hauteur de 9 020 € par l'association de l'école et l'association de parents d'élèves, par les familles à hauteur de 130 € /enfant et par les accompagnateurs à hauteur de 150 €/personne.

Afin d'alléger la contribution payée par les familles,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,
Et à l'unanimité, décide :

- 1°) de verser une subvention de 1 430 € directement à l'établissement scolaire.
- 2°) d'imputer les dépenses correspondantes à l'article 6574-212 du Budget 2017.

Pour extrait conforme au registre des délibérations du Conseil Municipal,
Fait en l'Hôtel de Ville d'ARQUES
Le 11 Avril 2017



Le Maire,

Caroline SAUDEMONT



REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DU PAS.DE.CALAIS
ARRONDISSEMENT DE SAINT.OMER
CANTON D'ARQUES

.....
VILLE D'ARQUES
.....

**REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL
MUNICIPAL DU 11 AVRIL 2017**

Affiché le 12 Avril 2017

L'An Deux Mille Dix-Sept le onze avril à 18h00, le Conseil Municipal de la Ville d'Arques, régulièrement convoqué, s'est réuni, en séance ordinaire, à l'Hôtel-de-Ville, Salle du Conseil, sous la présidence de Madame Caroline SAUDEMONT, Maire, en suite de convocations adressées à domicile le 05 avril 2017, convocations accompagnées de l'ordre du jour et des projets de délibérations. La convocation et l'ordre du jour ont également fait l'objet d'un affichage à l'attention du public, au tableau d'affichage de la Mairie à la même date.

Effectif du Conseil Municipal : Caroline SAUDEMONT – Alain RICOUART - Laurence DELAVAL - Dominique GODART - Laurence LOTTERIE - Jean-Marc BOURGEOIS - Christine DACY - Bruno WINTREBERT - Karine BONVOISIN - Jean-Marc DELAIRE – James MUNCK - François FRADIN - Christian DIRIX - Sophie LEBRIEZ - Francis DICQUE - Catherine LAMOOT - Corinne BOCQUILLON - Claude LECAT - Marie-Line GAGNIAC - Dominique SAUDEMONT - VASSEUR PEPE Roxanne — Céline PRUVOST - Joël DUQUENOY - Corinne REANT - Benoît ROUSSEL - Christine COURBOT – Jean-Pierre LAMIRAND - Bernadette BAROUX - Valérie VASSEUR

Absents excusés :

Bruno WINTREBERT ayant donné pouvoir à Jean-Marc BOURGEOIS
Céline PRUVOST ayant donné pouvoir à Laurence DELAVAL
François FRADIN ayant donné pouvoir à Sophie LEBRIEZ
Alain RICOUART ayant donné pouvoir à Joël DUQUENOY
Corinne REANT ayant donné pouvoir à Bernadette BAROUX
Christine COURBOT ayant donné pouvoir à Jean-Pierre LAMIRAND

Absent non excusé :

Roxanne VASSEUR PEPE

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 29

Nombre de présents ou représentés :

- 22 présents
- 1 absent non excusé
- 0 absent excusé
- 6 absents excusés avec pouvoir

Madame Laurence LOTTERIE est nommée secrétaire de séance.